



LA CHRONIQUE DE
VIRGINIE TOURNAY

UN CACHE-SEXE QUI BRISE LES CONVENTIONS

Voiler des statues, comme l'a fait récemment l'Unesco à Paris, c'est nier leur caractère artistique et faire fi de l'histoire de l'art.



« **L**e talent n'est jamais obscène. Ni à plus forte raison immoral. » Cette parole de Raymond Poincaré, qui fut président de la République française, pourrait, à plus d'un siècle d'écart, répondre à la censure qu'a subie l'œuvre *In Memory of Me*, du plasticien Stéphane Simon. Lors des Journées du patrimoine 2019, ces sculptures inspirées de la statuaire grecque ont été exposées dans les locaux de l'Unesco, à Paris, mais avec les parties génitales cachées afin « de ne pas heurter certaines sensibilités ».

Ce rhabillage demandé par l'organisation internationale rappelle l'ajout de voiles sur les nus de Michel-Ange des fresques de la chapelle Sixtine, à la fin de la Renaissance. Au-delà de la pudibonderie institutionnelle qui prête à sourire, l'événement constitue une remise en cause du canon esthétique, collectivement enraciné, du nu hérité de la Grèce antique. Une remise en cause qui éprouve la confiance structurelle de nos sociétés humaines, celle qui relie les hommes entre eux.

Qu'est-ce qui cimente nos sociétés et empêche leur désintégration dans le chaos et la guerre? L'intérêt individuel n'est pas suffisant pour expliquer cette glu sociale, comme l'illustre le « paradoxe du vote » selon lequel un citoyen a statistiquement plus de chances de mourir d'un accident de voiture en se rendant aux urnes que de voir son propre vote emporter la décision

Le rapport collectif à l'histoire de l'art et à ce qui la fonde est effacé

dans le scrutin. Plusieurs théories expliquent ce comportement collectif: rationalité partagée sur des principes communs, acte de conformité sociale ou de communion civique. L'exercice de ce cérémoniel républicain renvoie à un sentiment global d'appartenance qui repose sur des normes partagées.

Or celles de la création artistique participent de cette intégration sociale. En effet, les conventions esthétiques sont des normes sociales, c'est-à-dire des règles de comportement collectivement adoptées, comme l'a souligné le philosophe norvégien Jon Elster. Loin d'être arbitraires, elles posent les critères d'évaluation de la qualité artistique et les sanctions à ceux qui les violent. Bien sûr, de nouvelles conventions peuvent advenir lorsqu'elles promeuvent la créativité de façon différente ou plus féconde que la forme antérieure ne pouvait le faire.

L'esthétique n'est donc pas une expérience particulière ou un vécu psychologique, mais elle renvoie, comme l'indiquait le philosophe et collectionneur d'art américain Nelson Goodman, à une théorie générale des symboles. L'art repose sur la cohérence symbolique de ces œuvres. Ainsi, le nu de l'idéal esthétique grec symbolise l'excellence physique et psychique de l'homme, sans lien intentionnel avec la dimension charnelle des passions humaines.

Voiler des sculptures dénudées constitue donc une négation des conventions sur lesquelles la création artistique occidentale est fondée depuis la civilisation grecque. C'est leur substituer un système symbolique qui associe l'anatomie de ces productions statuariques à des chairs susceptibles d'être érotisées et sexualisées.

Dès lors, le rapport collectif à l'histoire de l'art et à ce qui la fonde est effacé, puisque la nudité des statues est prohibée comme le serait celle de n'importe quel individu dans l'espace public. En d'autres termes, le statut d'œuvre leur est symboliquement retiré, et il n'est alors pas étonnant que des visiteurs de l'exposition aient vu dans ces statues couvertes une publicité pour des sous-vêtements...

L'incompréhension résulte de cette confusion symbolique. Si l'ajout d'une culotte sur une statue peut paraître bien trivial, concluons sur les mots de Léonard de Vinci: « D'une chose légère peut naître un grand désastre. » ■

VIRGINIE TOURNAY, biologiste de formation, est politologue et directrice de recherche du CNRS au Cevipof, à Sciences Po, à Paris.